

La terre de Kerlidec était une fondation faite, le 1^{er} septembre 1663, en faveur de la confrérie du Saint-Sacrement de Brasparts. La déclaration du 22 septembre 1678, reproduite plusieurs fois, presque sans changement, jusqu'en 1764, donne à Kerlidec une étendue de 24 journaux (12 hectares), divisés en 12 pièces, soit une moyenne de 1 hectare par parcelle de terre chaude « parc », ou de terre froide « goarem ». (1). Cette division parcellaire donne un fractionnement sensiblement moins avancé que de nos jours, où les parcelles cadastrales ont 50 à 60 ares.

La chapellenie de Château Noir, fondée également le 1^{er} septembre 1663, en forme de doyenné de l'église paroissiale de Brasparts, comprenait, d'après l'aveu du 19 août 1730, 36 journaux divisés en 17 pièces, ce qui nous montre un fractionnement tout à fait pareil à celui de Kerlidec. (2).

Les bâtiments de Kerlidec ont compris sans changement, de 1678 à 1764, une « maison manale » couverte d'ardoises, deux autres couvertes de genêts, une couverte de « gledz. » Château Noir se composait, en 1730, d'un manoir couvert d'ardoises, avec chapelle, et de quatre maisons rurales, dont une seule couverte d'ardoises ; la couverture des trois autres était en « gledz. » Ces indications confirment ce que nous avons vu plus haut (§ II), à Saint-Rivoal ; l'ardoise ne figurait que sur les constructions les plus importantes, dans la proportion de 1 à 3 ou à 4.

La déclaration de 1730 donne aussi d'intéressants détails sur les revenus de Château Noir. Une métairie de 14 journaux et demi était assurée 120 livres par an. Ce prix fut porté, le 22 juillet 1758, à 141 livres. Quatre journaux de pré et de terres labourables, exploités directement par le recteur de Brasparts, lui rapportaient un produit net de 27 livres, déduction faite des labours et semences.

(1) Arch. Finist. G. 545.

(2) Arch. Finist. G. 545.